

SIRB SA

Titre du Poste	DIRECTEUR DES ETUDES ET DES TRAVAUX NEUFS	
Supérieur hiérarchique	Directeur Général	
Subordonnés	Chefs de projets, Chef du bureau d'études	
Contexte du Poste		
<p>Créée par décret n° 2018 - 133 du 18 avril 2018, la Société des Infrastructures Routières du Bénin (SIRB SA) est une Société Anonyme administrée par un Conseil d'Administration.</p> <p>Aux termes de ses statuts, elle a pour missions :</p> <ul style="list-style-type: none">- de gérer, développer et entretenir l'ensemble des infrastructures routières exceptées les pistes rurales, les routes sans péage et toutes autres infrastructures routières expressément exclues de sa gestion ;- d'effectuer ou de participer à la mobilisation de financements appropriés pour la réalisation des infrastructures routières entrant dans le champ de son objet social ;- d'exploiter ou de faire exploiter les péages et services annexes et d'organiser la sécurisation des ressources issues de l'exploitation du réseau routier ;- la participation directe ou indirecte de la société à toutes activités ou opérations industrielles, commerciales ou financières, mobilières ou immobilières, sous quelque forme que ce soit, dès lors que ces activités ou opérations peuvent se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou à tous objets similaires, connexes ou complémentaires ;- et plus généralement toutes opérations économiques entrant dans l'objet social ou susceptibles d'en favoriser le développement. <p>La SIRB S.A a démarré ses activités en janvier 2019 et assure la gestion des postes de péage/pesage du Bénin depuis le 1^{er} juin 2019.</p> <p>Dans le cadre des missions qui lui ont été confiées par le Gouvernement de la République du Bénin, le Directeur Général de la SIRB SA recherche un(e) Directeur(rice) des Travaux Neufs qui sera en charge de la maîtrise d'ouvrage et de la gestion des projets de la société.</p>		
Principales responsabilités		
<p>Sous l'autorité du Directeur Général, le Directeur des Etudes et des Travaux Neufs est chargé de l'exécution des tâches suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none">- organiser, coordonner et animer l'équipe de maîtrise d'ouvrage du projet ;- s'assurer de la circulation et la diffusion de l'information côté maîtrise d'ouvrage ;- assumer la responsabilité de la totalité des événements survenant dans le projet ;		

- garantir la meilleure adéquation qualité - coût - délai ;
- garantir la recette des réalisations et apprécier leur conformité par rapport au cahier des charges de l'ouvrage ;
- produire les études qui orientent et justifient les choix structurels et techniques des projets ;
- accompagner, conseiller et trouver les meilleures solutions nécessaires à la réalisation des projets ;
- réaliser les enquêtes et sondages nécessaires en prélude à la réalisation des projets ;
- piloter les projets de modernisation et de sécurisation des infrastructures routières ;
- veiller à l'acquisition des assiettes foncières nécessaires aux projets routiers et autoroutiers ;
- contribuer à l'identification des besoins du réseau routier et en aménagements ;
- exécuter ou faire exécuter les études techniques des projets de routes ;
- élaborer ou faire élaborer les dossiers d'appel d'offres pour la réalisation des travaux ;
- participer à l'élaboration des documents préalables à la recherche de financement pour la réalisation d'infrastructures routières ;
- veiller au respect des normes environnementales.

Profil du titulaire du poste	
Formation	Avoir un diplôme BAC+5 - Ingénieur Génie civil ou travaux publics ou équivalent.
Expériences professionnelles	<ul style="list-style-type: none"> - Avoir une expérience professionnelle d'au moins 20 ans en tant qu'ingénieur dans le domaine du génie civil ou des travaux publics dont 12 ans au moins dans une fonction similaire dans la maîtrise d'ouvrage et la gestion de projets majeurs ; - Avoir réalisé plusieurs études d'infrastructures routières et/ou d'ouvrages d'art ; - une expérience de bureau d'études ou d'administration routière serait un atout.
Compétences requises	<ul style="list-style-type: none"> • Techniques de management de projets ; • Techniques de négociation et de communication ; • Connaissances juridiques générales (droit foncier, urbanisme, domanialité publique) ; • Passation de marchés ; • Instances et processus de décision ; • Expertise dans la gestion technique des projets ; • Outils de pilotage et de gestion.
Qualités requises	<ul style="list-style-type: none"> • Capacité de résistance à la pression ; • Excellente communication ; • Compétences managériales (travail en équipe, gestion des délais, des coûts et des risques) ; • Réactivité, rigueur, fiabilité, éthique ; • Sens de l'organisation, qualité relationnelle ; • Capacité de conceptualisation.

Dossier de candidature

Le dossier de candidature doit être constitué des pièces suivantes :

- une lettre de motivation signée du candidat et adressée au Directeur Général de la SIRB ;
- un curriculum vitae détaillé avec photo ;
- les photocopies des diplômes et attestations ;
- les preuves des expériences requises ;
- photocopie d'une pièce d'identité ;
- un extrait du casier judiciaire datant de moins de trois (3) mois à la date limite de dépôt du dossier de candidature ;
- un courrier indiquant le délai de disponibilité et la prétention salariale annuelle.

Les dossiers de candidature seront envoyés par voie électronique à l'adresse : recrutement@sirb.bj ou dépôt physique au Secrétariat de la Direction Générale de la SIRB sis à l'immeuble 'SCI TRAIT D'UNION', rue Obama Beach, quartier Ahwanlèko, Cotonou au plus tard le vendredi 30 juillet 2021 à 17 heures précises. Pour tous renseignements complémentaires, veuillez écrire à l'adresse suivante : recrutement@sirb.bj.

Le pli doit porter la mention « Recrutement du DETN de la SIRB SA ».

Conditions d'emploi

Le lieu de travail est le siège de la SIRB à Cotonou. Des missions à l'intérieur du pays seront nécessaires.

La durée du contrat est deux (2) ans, renouvelable sur la base de la performance de l'employé.

Pour les candidats internationaux, un package (prise en charge du déménagement, frais d'installation) sera proposé.

Une période d'essai sera observée conformément aux textes en vigueur.

LE DIRECTEUR GENERAL